

Tarification Particuliers au 1^{er} septembre 2010

Conditions générales applicables aux principales opérations des particuliers

HSBC 

Votre banque, partout dans le monde

Le présent document vous indique les prix en euros de nos principaux services.

Ces tarifs sont exprimés TTC. Ils annulent et remplacent à compter du 1^{er} septembre 2010 les précédentes conditions générales.

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Les modifications n'entrant pas dans le champ d'application de la convention de compte courant seront portées à la connaissance de la clientèle au moyen de nouvelles plaquettes mises à disposition dans les guichets de la banque ou par tout autre moyen.

Sommaire

Extrait standard des tarifs	3
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
Banque à distance	4
Vos moyens et opérations de paiement	5
Offres groupées de services	7
Irrégularités et incidents	8
Découverts et crédits	8
Epargne et placements financiers	9
Assurances et prévoyance	10
International	11
Produits n'étant plus commercialisés	11
Opérations et services gratuits	12
Résoudre un litige	14

Extrait Standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offres groupées de services, hors promotion ou hors tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet (Ma Banque en ligne)	gratuit
• Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (HSBC Alertes)	2 € par mois, permettant de recevoir 6 alertes par mois soit pour information 24 € par an
• Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa)	35 € par an
• Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa)	45 € par an
• Carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Electron)	31 € par an
• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	1 € par retrait, à partir du 5 ^e retrait par mois
• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	en agence, par virement 3,70 € par l'Internet gratuit
• Frais de prélèvement	mise en place d'une autorisation de prélèvement gratuit par prélèvement gratuit
• Commission d'intervention	8,10 € par opération avec un plafond par jour de 24,30 €
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement (HSBC Volassur)	24 € par an

Prix en euros

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte – clôture de compte **gratuit**
- Service de changement de domiciliation bancaire **gratuit**
- Transfert de compte dans une autre agence de HSBC France ... **gratuit**
- Fourniture à la clôture du compte et à la demande du client de la liste des opérations domiciliées 15 €

Relevés de compte

- Mensuel ou e-relevé⁽¹⁾ **gratuit**
- Bi-mensuel par mois 1 €
- Journalier par mois 12 €

Tenue de compte

- Frais de tenue de compte par trim. 6 €

Banque à Distance

- Consultation et gestion de vos comptes sur Internet et par téléphone⁽¹⁾ **gratuit**
 - Services de banque en ligne sur www.hsbc.fr⁽¹⁾ **gratuit**
 - Services par téléphone : HSBC Relations Clients au 0 810 2 4 6 8 10⁽¹⁾ **gratuit**
 - HSBC Mobile sur www.hsbcfrance.mobi⁽¹⁾ **gratuit**

Services en agence

- Frais de recherche de documents ou fourniture d'un duplicata⁽²⁾ de 6 € à 20 €
- Courrier conservé au guichet à la demande du client par an 65 €
- Dossiers successoraux
 - Frais de dossier succession 0,60 % de l'actif min. 130 € max. 700 €
 - Commission annuelle de gestion + récupération des frais (correspondance, port) 40 €
- Frais de location de coffre-fort (selon capacité) nous consulter
- Frais d'envoi des moyens de paiement (hors frais postaux) 2,75 €
- Retraits d'espèces à votre agence sans émission de chèque ... **gratuit**
- Retraits d'espèces de 450 € par semaine max., avec chèque, dans les agences HSBC France **gratuit**

- Services d'alertes : HSBC Alertes (informations bancaires ou boursières envoyées par e-mail ou SMS)
 - Abonnement mensuel de 6 alertes/mois 2 €
 - Abonnement mensuel de 25 alertes/mois 5 €
 - Dépassement du forfait⁽³⁾ par SMS 0,35 € par e-mail 0,15 €

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

50 % de réduction pour la seconde carte identique ou de catégorie inférieure détenue sur un même compte

Cotisations annuelles

• Carte Visa Infinite	290 €
• Carte Visa Premier	126 €
• Carte Gold MasterCard	126 €
• Carte Bleue Visa	à débit différé 45 € à débit immédiat 35 €
• Carte Visa Electron	31 €
• Carte Plus	15 €
• Porte-monnaie électronique Monéo indépendant	12 €
• Service Monéo intégré à la carte bancaire	gratuit

Opérations diverses

• Réfection de carte	9 €
• Changement de visuel / personnalisation	9 € par an
• Réédition du code confidentiel	8 €
• Opposition sur carte bancaire	gratuit

Opérations en zone euro

- Retraits d'espèces aux distributeurs de billets du Groupe HSBC **gratuit**
- Retraits d'espèces aux distributeurs d'une banque autre que HSBC :
 - Pour les titulaires d'une carte Visa Premier/Gold Mastercard/ Visa Infinite ou d'une convention HSBC **gratuit**
 - Pour les titulaires d'une carte Bleue Visa, à partir du 5^e retrait par mois par retrait 1 €
 - Pour les titulaires d'une carte Plus, Visa Electron, à partir du 3^e retrait par mois par retrait 1 €
- Retraits d'espèces aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard 5 €
- Paiements en zone euro **gratuit**

Opérations hors zone euro

- Retraits d'espèces aux distributeurs de billets du Groupe HSBC **gratuit**
- Retraits d'espèces aux distributeurs d'une banque autre que HSBC 3,05 € + 2,90% ⁽⁴⁾
- Retraits d'espèces aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard 5 € + 2,90% ⁽⁴⁾
- Paiements hors zone euro 2,90 % ⁽⁴⁾

Virements

Les virements permanents

- Mise en place d'un virement permanent **gratuit**
- Frais sur virement permanent en faveur d'un tiers par virement exécuté 0,85 €

Les virements domestiques

- Virement externe initié sur Internet **gratuit**
- Virement avec RIB ou BIC / IBAN en agence 3,70 €
- Virement émis entre comptes HSBC France d'un même titulaire **gratuit**

Les virements européens

Virement d'un montant ≤ **50 000 €**

Virement libellé en euros ou en couronnes suédoises, émis vers/depuis un pays de l'EEE (les 27 Etats membres + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège) et la Suisse. Seule option de frais possible « SHARE »

- Emission d'un virement européen
 - Par Internet **gratuit**
 - En agence 3,70 €

Les virements internationaux⁽⁵⁾

Virement européen d'un montant > **50 000 €**

Virement libellé en devises d'un pays de l'EEE (hors euros et couronnes suédoises) sans limitation de montant, émis vers/depuis un pays de l'EEE
Seule option de frais possible « SHARE »

Tout autre virement quels que soient le montant et la devise

Options de frais possibles : « SHARE », « BEN », « OUR »

- Réception d'un virement international 16 €
- Emission d'un virement international⁽⁶⁾
 - Par Internet 10 €
 - En agence 0,10 % de la transaction
min. 16 €

Autres frais

- Frais de correspondants 18 €
- Frais additionnels (applicables à tout virement en cas d'absence ou d'erreur sur l'IBAN ou le BIC) 13 €

Prélèvements / TIP

- Mise en place d'une autorisation de prélèvement **gratuit**
- Opposition sur prélèvement **gratuit**
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) **gratuit**

Chèques⁽⁷⁾

- Délivrance de chéquier **gratuit**
- Emission d'un chèque de banque 11 €
- Opposition sur chèque par l'émetteur 12,50 €
- Chèque remis à l'encaissement retourné impayé 15,50 €

Opérations de paiement et d'encaissement de chèque avec l'étranger⁽⁸⁾

- Commissions de transfert et d'encaissement 0,12 % de la transaction
min. 16,50 €
- Frais de port⁽⁹⁾ 25 €

Offres groupées de service

HSBC Hexagone

L'ensemble des services utiles pour faciliter votre quotidien :

• Carte bancaire

- Carte Bleue Visa, Visa Premier, Gold MasterCard ou Visa Infinite

• Exonération des frais de banque au quotidien

- Frais de tenue de compte
- Virements domestiques et permanents
- Retraits d'espèces illimités dans tous les distributeurs de billets en France et en zone euro
- Réfection de la carte
- Réédition du code confidentiel
- Envoi de chéquier et carte (hors frais postaux)
- Frais d'opposition sur chèques

• Facilité de caisse : jusqu'à 3 000 €/mois⁽¹⁰⁾

• Franchise d'agios : jusqu'à 12 €/trim.

• Assurance des moyens de paiement

- HSBC Volassur⁽¹¹⁾

• Banque à distance

- HSBC Alertes – 25 alertes e-mail/SMS/mois

• Cotisation mensuelle avec :

	Individuelle	Jointe
- Carte Bleue Visa	7,80 €	10 €
- Carte Visa Premier / Gold MasterCard	14 €	20 €
- Carte Visa Infinite	28 €	41 €

Des conditions spécifiques sont réservées aux étudiants jusqu'à 28 ans ou la perte du statut d'étudiant :

- HSBC Hexagone : - 50 % sur la cotisation mensuelle avec Carte Bleue Visa
- HSBC Passeport : gratuit, sur demande.

Des conditions supplémentaires sont réservées à nos écoles partenaires : renseignez vous auprès de votre agence.

HSBC Passeport

• Prestation à l'international

- 25 % de remise sur l'accompagnement à l'ouverture d'un compte à l'étranger au sein du Groupe HSBC et mise à disposition des moyens de paiement⁽¹²⁾
- Accès au module de saisie en ligne de virements internationaux sur www.hsbc.fr
- Virements internationaux gratuits⁽¹³⁾
- Retraits d'espèces gratuits dans les distributeurs HSBC en France et à l'étranger⁽¹⁴⁾
- Ouverture de comptes en devises rémunérés
- Assistance juridique à l'étranger
- Accès réservé à un site Internet dédié aux expatriés

• Cotisation mensuelle

- Souscription seule 21 €
- Souscription en complément de HSBC Hexagone 15,75 €

GPA⁽¹⁵⁾ (Gamme des moyens de paiement alternatifs aux chèques)

• Carte bancaire

- Carte Visa Electron

• Banque au quotidien

- Virements domestiques **gratuit**
- Virements et prélèvements effectués en agence **gratuit**
- Réduction sur les frais de tenue de compte
- Réduction sur les commissions d'intervention

• Cotisation annuelle par an 42 €

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (écritures générant un débit irrégulier sur le compte, encaissement et émission d'un chèque non formalisé, absence de signature, opérations sur compte objet d'une saisie attribution, remise de chèque erronée...)
 - Par opération, dans la limite de 3 par jour 8,10 €

Opérations particulières

- Frais d'opposition sur carte par la banque pour utilisation abusive 36 €
- Frais par prélèvement impayé⁽¹⁶⁾ montant du prélèvement max. 20 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁶⁾
 - Pour un chèque < 50 € 30 €
 - Pour un chèque ≥ 50 € 50 €

- Déclaration à la Banque de France
 - Pour retrait de carte suite à un incident de paiement 30 €
 - Pour un chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire 20 €

Incidents de paiement

- Gestion d'une interdiction bancaire d'une autre banque 30 €
- Frais par avis à tiers détenteur 100 €
- Frais par saisie 100 €
- Opposition administrative max. 100 € dans la limite de 10 % du montant de l'opposition
- Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision⁽¹⁷⁾ 13 €

Découverts⁽¹⁸⁾ et crédits

Facilités de caisse et/ou découverts⁽¹⁸⁾

Découverts autorisés

Le Taux Effectif Global est indiqué sur l'offre préalable ou précisé sur le relevé de compte

- Taux nominal annuel^{(19) (20)} TB⁽²¹⁾ + 4,50 à 8 %
- Frais de dossier par offre 20 €

Facilité de caisse associée à une convention⁽¹⁰⁾

- Taux nominal annuel TB + 7 à 9,50 %

Découverts non autorisés

- Taux nominal annuel⁽¹⁹⁾ TB + 9,50 %

Autres frais

- Commission minimum forfaitaire d'utilisation (pour les découverts < 400 €, en moyenne journalière, entre deux arrêts)⁽²²⁾ par mois 5 €
ou par trim. 15 €
- Lettre d'information d'une position débitrice non autorisée 15 €

Crédits à la consommation

Les prêts personnels⁽²⁰⁾ (23) et prêts étudiants

Le Taux Effectif Global est indiqué sur l'offre de prêt (ou contrat) préalable
Les taux d'intérêt sont fixés en fonction des conditions de marché

- Frais de dossier prêts personnels 1 %
min. 55 €
max. 120 €
- Frais de dossier prêts étudiants 43 €
- Demande de modulation d'échéance 15 €
- Lettre de relance en cas d'impayés sur prêts 80 €
- Lettre d'information annuelle aux cautions par engagement 20 €

La réserve de crédit renouvelable Libertel

- Carte de crédit Visa Libertel **gratuit**
- Taux nominal annuel (hors assurance facultative) TB + 3,50 à 6,50 %
- Frais de gestion annuels⁽²⁴⁾ 29 €

Crédits immobiliers

Les prêts immobiliers

Le taux Effectif Global est indiqué sur l'offre préalable de crédit
Prêt classique, à taux fixe ou à taux révisable, à échéances modulables, prêt en fine, prêt relais, prêt Epargne Logement. Les taux d'intérêt sont fixés en fonction des conditions du marché

- Frais de dossier sur capital emprunté⁽²⁵⁾ 1 %
min. 300 €
max. 1 000 €
- Majoration en cas de déblocage en plusieurs fois⁽²⁵⁾ 185 €

- Frais liés à la gestion des prêts immobiliers
 - Lettre de relance en cas d'impayés sur prêts 80 €
 - Etablissement d'un avenant ou d'une offre modificative (transfert de prêt compris) 250 €
 - Demande de décompte de remboursement anticipé 50 €
 - Demande de modulation d'échéance 25 €
 - Réédition d'un tableau d'amortissement 25 €
 - Attestation de mainlevée de garantie hypothécaire 15 €
- Lettre d'information annuelle aux cautions par engagement 20 €

L'offre immobilière «Buying a home in France»⁽²⁶⁾

Accompagnement du projet immobilier en France de notre clientèle anglophone et délivrance d'une offre de financement traduite en anglais 1 %
max. 2 000 €

Les cautions délivrées

Cautions fiscales, loyers...

- Frais de rédaction de l'acte de 45 € à 110 €
- Avenant 45 €
- Commission de risque annuelle (calculée en fonction du montant de la caution et perçue trimestriellement d'avance) 1,20 à 2 %
min. 30 €

Epargne et placements financiers

Epargne bancaire

Les services

- Ellysées Rémunération :
service d'épargne automatique par an 10 €
- Frais de transfert d'un PEL ou d'un CEL
vers un autre établissement 55 €

Les relevés Ellysées Patrimoine⁽²⁷⁾

Document de synthèse des avoirs et des crédits détenus

- Relevé Personne⁽²⁸⁾ ou Familial⁽²⁹⁾
 - Mensuel 5 €
 - Trimestriel 9 €
 - Semestriel 13 €
 - Annuel 22 €

Placements financiers

Ordre de Bourse

Sur le marché Euronext⁽³⁰⁾

- Ordre passé sur Internet ou via la cellule Titres du Centre de Relations Clients
 - Accès illimité aux cours Euronext en temps différé 15 min.... **gratuit**
 - Forfait HSBC Invest 0,65 % du montant de l'ordre min. 10 €
 - Forfait HSBC Invest Expert 0,29 % du montant de l'ordre min. 15 €
- Accès illimité aux cours Euronext⁽³⁰⁾
en temps réel streaming par mois 5 €
- Ordre passé en agence 1,50 % du montant de l'ordre min. 15 €
- Service de règlement différé (SRD)⁽³¹⁾ en option
 - Tarif appliqué au prorata temporis (calcul au jour de portage).....0,022 %
 - Opération de prorogation0,299 % min. 10 €

Sur les autres places de la zone euro⁽³²⁾

En agence ou via la cellule Titres du Centre de Relations Clients

	Commission proportionnelle ⁽³³⁾	Minimum
Ordre jusqu'à 16 000 €	1,55 %	85 €
Ordre au-delà de 16 000 €	1,45 %	hors frais de courtiers étrangers

Droits de garde

Les droits de garde sont perçus semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année

- Droits de garde sur les valeurs et OPCVM du Groupe HSBC France **gratuit**
- Autres valeurs

Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables	Commission fixe par ligne ⁽³⁴⁾	Commission proportionnelle par tranche
Jusqu'à 80 000 €		0,12 %
De 80 001 € à 160 000 €	2,50 €	0,09 %
Au-delà de 160 000 €		0,07 %
Minimum de facturation par compte		par semestre 14 €

Rémunérations du distributeur relatives à la commercialisation des OPCVM de la gamme HSBC France (rétrocession sur frais de gestion)

- Actions : de 0,60 % à 1,48 %
- Obligations ou autres titres de créance : 0,33 % à 0,78 %
- Diversifiés : de 0,55 % à 1,40 %
- Monétaires : de 0,05 % à 0,25 %
- Fonds à formule : se reporter aux plaquettes commerciales spécifiques des fonds considérés.

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, HSBC France se tient à la disposition des investisseurs pour toute précision complémentaire.

Ces taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des marchés et des OPCVM.

Opération sur titres (OST)

- Opération centralisée par opération 15,30 €
- Opération non centralisée 0,33 % ⁽³⁵⁾
min. 15,30 €

Autres opérations sur titres

- Frais de gestion d'un PEA (hors droits de garde) **gratuit**
- Paiement des coupons :
 - Valeurs Euronext⁽³⁰⁾ **gratuit**
 - Valeurs étrangères, code ISIN dépôt euroclear⁽³⁰⁾ **gratuit**
 - Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger 3 %
- Souscription d'OPCVM extérieur par opération 30 € ⁽³⁶⁾

- Transfert de titres vers un autre établissement
 - Dépôt France, Belgique, Pays-Bas par ligne 5 €
min. 40 €
 - Dépôt étranger par ligne 50 €
- Transfert d'un PEA vers un autre établissement⁽³⁷⁾ 60 €

Les relevés de portefeuille⁽²⁷⁾

- Relevé annuel **gratuit**
- Relevé mensuel, trimestriel ou semestriel 10 €
- Relevé ISF 25 €
- Relevé à la demande 30 €

Assurances et prévoyance

La protection des personnes

Tarifs annuels en vigueur au 01/09/10, susceptibles de variations

- HSBC Famille Prévoyance⁽¹¹⁾
Assurance décès accidentel associée aux comptes courants
et d'épargne 26 €
- HSBC Garantie des Accidents de la Vie (GAV)⁽¹¹⁾
 - Individuelle 105 € ou 128 € ⁽³⁸⁾
 - Famille 190 € ou 236 € ⁽³⁸⁾
- HSBC Capital Prévoyance⁽³⁹⁾
Assurance décès toute cause nous consulter

La protection des biens

Tarifs annuels en vigueur au 01/09/10, susceptibles de variations

- HSBC Volassur⁽¹¹⁾
Assurance perte/vol des moyens de paiement 24 €
- HSBC Garantie Habitation⁽⁴⁰⁾
Assurance habitation nous consulter

International

Le change

Une commission de change, calculée par tranche, s'applique à toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises

- Commission de change (au comptant ou à terme)
 - Jusqu'à 75 000 € 0,05 %
 - De 75 001 € à 150 000 € 0,025 %
 - Au-delà de 150 000 € 0,0125 %
- min. 16,50 €

Le change manuel

- Délivrance et rachat de billets de banque par opération 5,40 €

- Délivrance de Travellers Cheques devises/euros 1,50 % ⁽⁴¹⁾
min. 5,40 €

- Rachat de Travellers Cheques devises 1,50 % ⁽⁴¹⁾

Le dépannage espèces dans le Groupe HSBC

- Dépannage à l'étranger d'un client HSBC France 15 € ⁽⁴²⁾
- Dépannage en France d'un client étranger forfait variable selon pays

Ouverture de compte

- Accompagnement à l'ouverture d'un compte à l'étranger au sein du groupe HSBC et mise à disposition des moyens de paiement⁽¹²⁾ 140 €

Produits n'étant plus commercialisés

Les conventions

Cotisation mensuelle

- HSBC Patrimoine individuelle / jointe
 - Carte Visa Infinite 31 € / 43 €
 - Carte Visa Premier / GoldMasterCard 16,80 € / 23,80 €
- HSBC Dynamique individuelle / jointe
 - Carte Visa Premier / GoldMasterCard 14,50 € / 20,50 €
 - Carte Bleue Visa 8 € / 11 €
- HSBC Avenir 3,75 €

Cotisation trimestrielle

- Passeport Avenir 8,50 €
- Elysées 2 individuelle / jointe 26 € / 31 €
- HSBC Premier 2 individuelle / jointe 32,50 € / 40 €

Cotisation semestrielle

- Première Avenue 16 €

Cotisation annuelle

- Elysées 1 75 €
- HSBC Premier 95 €

Carte bancaire

Cotisation annuelle

- Carte Bleue nationale à débit différé 45 €
à débit immédiat 35 €

Autres prestations

- Frais de gestion annuels, Plan Elysées Bourse 15 €
- Télésurveillance du domicile, Elysées Surveillance
 - Abonnement appartement / maison par mois 29,50 € / 37 €
- Assurance santé nous consulter

Opérations et services gratuits

		Tous Clients	Clients HSBC Advance ⁽⁴³⁾	Clients HSBC Premier ⁽⁴⁴⁾
Gratuit	• Ouverture de compte - clôture de compte	✓	✓	✓
Gratuit	• Relevé de compte mensuel ou e-relevé ⁽¹⁾	✓	✓	✓
Gratuit	• Service de changement de domiciliation bancaire	✓	✓	✓
Gratuit	• Consultation et gestion de vos comptes sur Internet et par téléphone ⁽¹⁾	✓	✓	✓
Gratuit	• Retraits d'espèces aux distributeurs de billets HSBC en France et à l'étranger ⁽¹⁴⁾	✓	✓	✓
Gratuit	• Retraits d'espèces aux distributeurs d'une autre banque pour les détenteurs d'une Carte Visa Infinite, Gold MasterCard, Visa Premier ou d'une convention HSBC	✓	✓	✓
Gratuit	• Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	✓	✓	✓
Gratuit	• Retrait d'espèces de 450 € par semaine max., avec chèque, dans les agences HSBC France	✓	✓	✓
Gratuit	• Service Monéo intégré à la carte bancaire	✓	✓	✓
Gratuit	• Délivrance de chéquier	✓	✓	✓
Gratuit	• Emission d'un virement unitaire externe par Internet	✓	✓	✓
Gratuit	• Emission d'un virement vers un compte HSBC France d'un même titulaire	✓	✓	✓
Gratuit	• Mise en place d'un virement permanent	✓	✓	✓

Opérations et services gratuits

		Tous Clients	Clients HSBC Advance ⁽⁴³⁾	Clients HSBC Premier ⁽⁴⁴⁾
Gratuit	• Mise en place d'une autorisation de prélèvement	✓	✓	✓
Gratuit	• Opposition sur prélèvement	✓	✓	✓
Gratuit	• Opposition sur carte bancaire	✓	✓	✓
Gratuit	• Centre de Relations Clients dédié 7/7j ⁽¹⁾		✓	✓
Gratuit	• Dépannage espèces à l'étranger jusqu'à la contre-valeur de 2 000 USD en cas perte ou vol des moyens de paiement		✓	✓
Gratuit	• Accompagnement à l'ouverture d'un compte à l'étranger au sein du Groupe HSBC et mise à disposition des moyens de paiement ⁽¹²⁾		✓	✓
Gratuit	• Frais de tenue de compte			✓
Gratuit	• Emission de chèque de banque			✓
Gratuit	• Relevé ISF			✓
Gratuit	• Relevé de Patrimoine annuel			✓
Gratuit	• Accès à nos experts patrimoniaux et financiers			✓
Gratuit	• Virements internationaux entre vos comptes du groupe HSBC ⁽¹³⁾			✓
Gratuit	• Mise en place de caution de loyer			✓
Gratuit	• Carte bancaire de vos enfants jusqu'à 18 ans (carte Plus ⁽⁴⁵⁾ dès 12 ans, et carte Visa Electron ⁽⁴⁶⁾ dès 16 ans).			✓
Gratuit	• Accès aux avantages exclusifs du programme Home & Away			✓

Résoudre un litige

La qualité de nos services : à vous d'en juger

HSBC est très attaché à la qualité de ses services, qui fonde sa réputation dans l'univers bancaire.

Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui lui sont attachés.

C'est pourquoi, si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation des services que nous vous proposons, ayez le réflexe immédiat de consulter votre conseiller en agence.

Celui-ci est a priori le mieux placé pour compléter votre information ou remédier rapidement à toute insatisfaction de votre part.

DIRECTION DE LA QUALITE « RELATIONS CLIENTELE »

103, avenue des Champs-Élysées - 75419 Paris Cedex 08



APPEL GRATUIT EN FRANCE DEPUIS UN POSTE FIXE

Si vous n'obtenez pas, dans les délais qui vous conviennent, une réponse satisfaisante, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Direction de la Qualité « Relations Clientèle », qui prendra en charge vos questions, et vous apportera une réponse rapide, en étudiant avec votre agence la solution la mieux adaptée.

En dernier recours, vous pouvez vous adresser au médiateur de HSBC, dont les coordonnées figurent sur votre relevé de compte.

Il interviendra pour favoriser la résolution du différend et trouver la solution la plus adéquate.

Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger. Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner le paiement d'amende et de rappel d'impôts.

- (1) Hors coûts des communications Internet. Service par téléphone : coût d'un appel local depuis une ligne fixe France Telecom en France métropolitaine. Horaires du Centre de Relations Clients : du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h30. HSBC Mobile : mobile compatible internet mobile. Hors coûts de communication et d'abonnement, selon l'opérateur.
- (2) Pour les recherches importantes, devis possible sur demande.
- (3) Facturation appliquée dès réception de la première alerte, quel que soit le support d'alerte choisi.
- (4) Du montant brut de la transaction.
- (5) Des frais supplémentaires peuvent être facturés par les correspondants français ou étrangers, nécessités par un service particulier ou par une opération de change. Des conditions privilégiées sont réservées aux clients HSBC Premier : nous consulter.
- (6) Commission calculée sur le montant de la transaction. Pour les transactions supérieures à 75 000 €, nous consulter.
- (7) Remise chèque : date de valeur J + 1 jour ouvré.
- (8) Les chèques sur l'étranger peuvent être soumis à des frais supplémentaires (frais de correspondants, de change).
- (9) En cas de remise chèque en crédit après encaissement.
- (10) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Facilité de caisse utilisable 15 jours calendaires par mois maximum, consécutifs ou non. Exemple pour un découvert de 3 000 € par jour pendant 15 jours : coût total de 19,50 € (comprenant la commission de plus fort découvert calculée au taux de 0,05 %) avec taux d'intérêt égal au taux de base HSBC + 7 %, soit au 01/06/10 un taux de 14,40 %. TEG annuel : 17,13 %, soit un TEG pour une période unitaire d'un jour de 0,0433 %.
- (11) Contrat d'assurance collective souscrit par l'intermédiaire de HSBC France, auprès de HSBC Assurances IARD (France), entreprise régie par le Code des Assurances.
- (12) Sous réserve de l'acceptation du dossier par l'agence HSBC concernée et selon les réglementations locales.
- (13) Hors frais de correspondants et selon les conditions prévues au contrat.
- (14) Seules les cartes MasterCard sont acceptées dans les distributeurs HSBC au Canada.
- (15) Souscription selon conditions spécifiques, sous réserve d'acceptation du dossier par l'agence HSBC
- (16) Le montant est un forfait comprenant l'ensemble des facturations (frais d'information, commission d'intervention,...).
- (17) Frais non perçus si rejet.
- (18) Selon la nature du découvert, le TEG (Taux Effectif Global) est indiqué sur l'offre préalable, la convention ou précisé sur le relevé de compte.
- (19) Les frais et commissions sont intégrés au TEG ; la commission sur le plus fort découvert de chaque mois est de 0,05 %.
- (20) Le taux varie notamment en fonction du montant du prêt, de sa durée, des garanties...
- (21) TB : taux de base de HSBC, 7,40 % au 01/06/10. Le TB est déterminé par chaque banque, en fonction de la nature du crédit consenti et tient compte de différents taux du marché des capitaux. Ce taux sert de base pour calculer le taux conventionnel des crédits.
- (22) Hors TEG.
- (23) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de prêt.

- (24) Exonération des frais de gestion en cas de souscription de la carte de crédit Visa Libertel.
- (25) Sauf pour les Prêts d'Épargne Logement.
- (26) Achetez votre propriété en France.
- (27) Ces tarifs s'entendent « par relevé ».
- (28) Souscription individuelle.
- (29) Souscription de conjoints.
- (30) France, Belgique, Pays-Bas.
- (31) Disponible uniquement pour les valeurs éligibles aux OSRD et telles que publiées par Euronext Paris. Ces tarifs s'entendent en sus des frais de courtage habituels et peuvent être modifiés à tout moment.
- (32) Hors France, Belgique, Pays-Bas. Autres marchés, nous consulter.
- (33) Et éventuelles taxes locales.
- (34) Valeurs ISIN, cotées en France. Pour les autres valeurs, commission fixe : 5 € / ligne.
- (35) Du montant de la transaction.
- (36) En sus des frais de souscription liés à l'OPCVM.
- (37) En plus des frais par ligne.
- (38) Suivant la formule choisie (à partir de 10 % ou 30 % d'Incapacité Permanente Partielle).
- (39) Contrat d'assurance individuel en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès de HSBC Assurances Vie (France), entreprise régie par le Code des Assurances.
- (40) Contrat d'assurance dommages souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès d'Allianz IARD et de Protexia, entreprises régies par le Code des Assurances.
- (41) La commission de change est incluse dans le cours de change. Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Pour les voyageurs cheques, un forfait de 3 € est appliqué en sus si commande < 100 € ou si cession < 50 €.
- (42) Ou sa contre-valeur en devise locale hors zone euro.
- (43) Pour bénéficier des avantages HSBC Advance, il vous suffit dès lors que vous détenez une convention ou une carte Visa Premier, Gold Mastercard :
- Soit, de domicilier chez HSBC France vos revenus (professionnels, retraites, immobiliers...) d'un montant \geq 2 500 € net par mois en moyenne au niveau individuel (ou \geq 3 500 € net au niveau d'un ménage).
 - Soit, de nous confier un montant total « avoirs + crédits » > 30 000 € au niveau individuel ou du ménage. Les services HSBC Advance peuvent également vous être offerts en raison de la qualité de la relation que nous entretenons.
- (44) Pour bénéficier du savoir-faire HSBC Premier, il vous suffit, dès lors que votre compte est ouvert, ou au cours des 2 années suivantes :
- Soit, de domicilier chez HSBC France vos revenus (retraites, professionnels, immobiliers...) d'un montant \geq 4 500 € / mois en moyenne au niveau individuel (ou 6 000 € au niveau d'un ménage).
 - Soit, de nous confier un montant d'avoirs \geq 75 000 € au niveau individuel ou du ménage (dépôts, titres, assurance-vie...). Les services HSBC Premier peuvent également vous être offerts en raison de la qualité de la relation que nous entretenons.
- (45) La carte Plus n'est pas acceptée dans les distributeurs HSBC au Canada. Cette carte de retrait est associée à un compte d'épargne.
- (46) Sous réserve d'acceptation du dossier par l'agence HSBC concernée et selon les réglementations locales. Liée à un compte de dépôt, elle n'autorise la transaction qu'après vérification du solde.
- (47) Article L113-5 du Code de la consommation (Le numéro de téléphone destiné à recueillir l'appel d'un consommateur en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat conclu avec un professionnel ou le traitement d'une réclamation ne peut pas être surtaxé)

Comment souscrire ou en savoir plus ?

Contactez votre conseiller personnel
Appelez HSBC Relations Clients

0 810 2 4 6 8 10 

Prix d'un appel local depuis un poste fixe France Telecom partout en France Métropolitaine

Connectez-vous sur Internet
www.hsbc.fr

Publié par HSBC France

Référence : 10.100.23 - 12/10

HSBC France

Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris

103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris

Banque et Société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS

(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr) sous le n° 07 005 894.

HSBC Assurances Vie (France)

Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros - SIREN 338 075 062 RCS Paris

Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08 - Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris

Entreprise régie par le Code des Assurances

HSBC Assurances IARD (France)

Société Anonyme au capital de 7 300 000 euros - SIREN 380 911 123 RCS Paris

Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08 - Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris

Entreprise régie par le Code des Assurances

© Getty Images

